

## Nominations à l'ARS Bretagne

Suite à la nomination le 30 octobre dernier de Stéphane Mulliez en tant que Directeur général de l'ARS Bretagne, le Comité exécutif enregistre l'arrivée d'une Directrice de cabinet, d'un Directeur général adjoint / Directeur des coopérations territoriales et de la performance (DGA-DCTP) et d'une Directrice de la Délégation départementale des Côtes d'Armor. Le Comité de direction accueille quant à lui une Directrice adjointe des ressources humaines.

### Au sein du Comité exécutif...

#### **Anne-Briac BILI, Directrice de cabinet à compter du 9 décembre.**

Anne-Briac BILI était jusqu'à présent responsable du Département "innovation en santé" à l'ARS Bretagne. Rattachée à la Direction générale adjointe, cette entité prend en charge les dossiers relatifs aux innovations numériques, organisationnelles, financières, mais aussi à la recherche clinique et aux partenariats. Le Département innovation santé assure notamment l'instruction des expérimentations relatives à l'article 51 et le déploiement du volet numérique de "Ma santé 2022".

Anne-Briac Bili débute sa carrière professionnelle en 2004 en tant qu'ingénieur au Conseil Régional de Bretagne dans le cadre de l'élaboration de sa thèse de doctorat portant sur la place de la télémédecine dans l'organisation du système de santé. Elle sera ensuite, pendant trois années, Attachée d'Enseignements et de Recherches à l'Université Haute-Bretagne de Rennes.

Elle rejoint l'ARS Bretagne en décembre 2010 sur le poste de chargée de missions sur les systèmes d'informations à la Direction de l'offre hospitalière. En 2013, elle reprend le pilotage du pôle "Espace Numérique Régional de Santé" à la Direction de l'hospitalisation et de l'autonomie, avant d'être désignée responsable du Département Innovation en Santé créé le 1er janvier 2017.

La direction de cabinet assure l'interface avec les différents interlocuteurs internes et externes, en matière de communication et de coordination des affaires publiques. Elle vise à favoriser le dialogue avec les élus, les autres institutions et plus largement avec l'ensemble de ses partenaires. Elle supervisera les travaux relatifs aux innovations santé.

Les services de communication et de documentation ainsi que le service juridique lui sont rattachés. La direction de cabinet est aussi l'interlocuteur pour le développement des coopérations entre ARS du Grand Ouest. Elle a est également en charge le pilotage de certains dossiers transversaux et affaires réservées par le Directeur général, ainsi que la tenue des instances de gouvernance (conseils de surveillance, comité exécutif, comité de direction...).

## **Malik LAHOUCINE, Directeur général adjoint / Directeur des coopérations territoriales et de la performance à compter de février 2020**

Malik Lahoucine exerce actuellement les fonctions de chargé de mission auprès de la Secrétaire générale des ministères chargés des affaires sociales. Il est plus particulièrement investi de l'animation du réseau des ARS sur les sujets liés à l'offre de soins, le médico-social et les enjeux territoriaux (relations avec les élus et contrats de plan Etat/région notamment).

Malik Lahoucine a commencé son parcours professionnel en 2003 en tant que consultant dans le secteur de la santé. Il a accompagné dans ce cadre plusieurs hôpitaux dans la mise en place de la tarification à l'activité et de la certification.

Lauréat du concours des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale, il est affecté à la DRASS en 2008 puis l'ARS Nord-Pas-de-Calais pour animer les travaux de planification sanitaire et médico-sociale.

Il rejoint la délégation départementale des Yvelines de l'ARS Ile-de-France en 2010 pour encadrer les équipes chargées de l'offre de soins et médico-sociale avant d'être recruté à la direction des finances des ministères sociaux en tant qu'adjoint du chef du bureau de la performance et du contrôle de gestion.

Le cabinet de la ministre des affaires sociales et de la santé le recrute en 2016 pour exercer les missions de conseiller chargé des personnes âgées, des personnes handicapées et de la cohésion sociale.

Le directeur général adjoint a vocation à suppléer le directeur général en tant que de besoin, en externe comme en interne.

La direction des coopérations territoriales et de la performance pilote les politiques de l'offre de soins hospitalière et de l'autonomie ainsi que les financements. Elle conduit des démarches structurantes pour le système de santé comme le Pacte de refondation des urgences, le plan "investir pour l'hôpital" ou la transformation de l'offre médico-sociale.

## **Laurence Locca, Directrice de la Délégation départementale des Côtes d'Armor, à compter de février 2020**

Laurence Locca était jusqu'à présent Directrice-adjointe à l'autonomie à l'ARS de Normandie et responsable du pôle de l'organisation de l'offre médico-sociale, en charge de la planification des secteurs personnes âgées et personnes handicapées, des instances de démocraties sanitaires médico-sociales et de la coordination des partenariats.

Chef de projet régional handicap depuis 2011, Laurence Locca a notamment piloté la mise en œuvre régionale des stratégies autisme et neuro-développementales et déployé des actions en faveur de la dynamique inclusive (scolarisation, insertion professionnelle, logement) en coopération avec les Départements, l'Education nationale, les services de l'Etat, les acteurs sanitaires et médico-sociaux et les usagers.

Laurence Locca débute sa carrière en 2001 au sein de la DRASS de Haute-Normandie puis de la DDASS de Seine-Maritime au sein des pôles santé publique et cohésion sociale. Elle rejoindra en 2008 le Département de Seine-Maritime au sein de la direction de personnes âgées et handicapées puis de l'action sociale où elle sera chargée d'un suivi de portefeuille d'établissements et services. La Délégation départementale des Côtes d'Armor assure l'ancrage territorial de proximité de l'ARS Bretagne sur l'ensemble de ses champs d'intervention. L'équipe compte 42 agents dont les missions sont réparties entre un département animation territoriale (offre de premier recours, hospitalière et médico-sociale, ainsi que prévention et promotion de la santé) et un département santé environnement.

## Au sein du Comité de direction

### **Stéphanie Farge, Directrice adjointe en charge des ressources humaines à compter du 9 décembre**

Stéphanie Farge était, depuis 2014, responsable du service des politiques d'insertion et de lutte contre les exclusions à la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations d'Ille-et-Vilaine. Ainsi, elle avait notamment en charge les politiques de lutte contre le sans abris et en faveur de l'accès au logement des personnes sans domicile.

Inspectrice de l'Action sanitaire et sociale, Stéphanie Farge a exercé, dans ce secteur, différents métiers ; ce au niveau régional ou départemental.

Son premier poste la mène à la DDASS de Seine-Maritime au sein des pôles sanitaire (en charge d'un portefeuille d'établissements) puis cohésion sociale sur la veille sociale et l'hébergement d'urgence.

En 2001, elle rejoint le pôle cohésion sociale de la DRASS Ile-de-France. Elle travaille à la mise en place de la régionalisation de l'allocation de ressources. Au sein de la même administration, elle prend ensuite la charge du pôle prévention et promotion de la santé. Elle est notamment référente sur les thématiques santé mentale et prévention des addictions.

En 2007, elle obtient un poste d'adjointe de direction à la DDASS de la Mayenne. Elle prend en charge le secteur personnes âgées et personnes handicapées dans le contexte de développement des démarches de contractualisation.

En 2010, à la création des ARS, elle est nommée Directrice adjointe Prévention et promotion de la santé, en charge du schéma régional de prévention et du PRAPS à l'ARS Bretagne. Un établissement public où elle revient finalement à l'issue de son expérience à la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations d'Ille-et-Vilaine.